



## Anne LAUBE – Pierre LHOMME

Société titulaire d'un Office Notarial  
NOTAIRES

---

14 rue de Dinan – B.P. 13 – 22350 CAULNES  
Téléphone 02 96 83 92 85 – [accueil@notaires-caulnes.fr](mailto:accueil@notaires-caulnes.fr)

### **QUESTIONNAIRE COMPROMIS DE VENTE**

Madame, Monsieur,

Vous nous avez confié le soin de rédiger votre compromis de vente. Nous vous remercions de votre confiance.

Pour nous permettre de mener notre mission à bien, nous vous invitons à nous retourner dès que possible le questionnaire joint et les documents utiles, en fonction de la situation de l'immeuble. Même si certains éléments étaient connus de l'étude, nous vous invitons à les répéter pour confirmer leur actualité.

#### **Pièces à fournir.**

##### **Etat civil :**

- Copie carte d'identité et livret de famille (pages des parents)
- Votre adresse et votre profession
- Contrat de mariage
- Contrat de pacs
- Jugement de divorce/séparation de corps
- Si commerçant/artisan/dirigeant de société : Kbis

##### **Immeuble :**

- Dans tous les cas :
  - Titre de propriété (sauf titre à l'étude, dans ce cas ne fournir uniquement que la date de l'acte)
  - (Si existant) plan de bornage
  - Si bien vendu loué : copie du bail et de l'état des lieux
  - Copie de la dernière taxe foncière
  - Pour les biens situés en lotissement : copie du règlement et du cahier des charges.
- Diagnostics : le diagnostiqueur vous indiquera ceux nécessaires
  - Electricité
  - Gaz

Anne LAUBE – Pierre LHOMME  
Société Titulaire d'un office notarial

#### **NOTAIRES**

Successeurs de M<sup>es</sup> M. et J.J. GUÉGAU et M<sup>e</sup> J.Y. NOBLET, LAME, LAME  
HAMONIAUX ET LEPINE

---

Détenteur des Minutes des Études de GUENROC, ST-JOUAN-DE-L'ISLE et TREFUMEL

Étude fermée le Samedi

C.D.C. TRESOR . CAULNES 0000 137150A 79

Étude membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

- Plomb
  - Parasites du bois (très recommandé)
  - Mesurage Carrez
  - Amiante
  - Performance énergétique
  - Si assainissement individuel : diagnostic assainissement (à voir avec la communauté de commune)
- 
- Si travaux depuis moins de 10 ans :
    - Permis de construire ou déclaration préalable
    - Liste et facture des artisans et garantie décennale correspondante
    - Si existante : assurance dommage ouvrage
    - Déclaration d'achèvement
    - Certificat de conformité des travaux avec attestation de non recours (mairie)
    -
  - Si appartement :
    - Règlement de copropriété
    - Copie des trois dernières assemblées générales
    - Descriptif des changements de distribution dans l'appartement.

Si une quelconque difficulté se présentait, nous restons à votre disposition.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.